



Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

CHLOR 100



Bio Agri Mix

PRÉMÉLANGE DE CHLORTÉTRACYCLINE

DIN 00698210

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

Antibiotique

INGRÉDIENT ACTIF : Complexe de calcium de chlortétracycline équivalent au chlorhydrate de chlortétracycline 220 g/kg

INDICATIONS ET MODE D'EMPLOI :

Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.

PORCS

0,011% (110 mg/kg) aliment complet :

Indication 1)

Pour aider à traiter l'entérite bactérienne (diarrhée bactérienne), distribuer sans interruption un aliment complet contenant 110 g de chlorhydrate de chlortétracycline par tonne dès l'apparition des symptômes et prolonger le traitement pendant trois jours après la disparition des symptômes.

Note:

1. Les porcs qui ont perdu l'appétit doivent être traités individuellement.
2. Les aliments de super-début (pré-début) et autres aliments destinés à l'alimentation jusqu'à l'âge de 6 semaines inclusivement: doivent contenir 0,022% (220 mg/kg) de chlorhydrate de chlortétracycline.

0,0055% (55 mg/kg) aliment complet :

Indication 2)

Pour aider à prévenir l'entérite bactérienne (diarrhée bactérienne).

Distribuer cet aliment médicamenté à l'exclusion d'autre aliment pendant la période de première croissance jusqu'au poids à 32 kg (70 lbs).

Note:

Dans les aliments de pré-début et les aliments devant être distribués jusqu'à la fin de la sixième semaine, ajouter 0,022% (220 mg/kg) de chlorhydrate de chlortétracycline par tonne.

22 mg/kg de poids corporel par jour :

Indication 3)

Pour aider à prévenir l'entéropathie proliférative porcine (iléite) causée par *Lawsonia intracellularis* sensible au chlorhydrate de chlortétracycline. Distribuer cet aliment médicamenté à l'exclusion d'autre aliment pendant 14 jours.

Note :

Les niveaux d'alimentation de ce médicament varieront en fonction de l'apport alimentaire et du poids corporel. Les niveaux appropriés dans l'alimentation peuvent être calculés par :

$$\text{Niveau d'alimentation (mg/kg)} = \frac{22 \text{ mg/kg de poids corporel} \times \text{poids corporel (kg)}}{\text{Taux d'ingestion (kg)}}$$

Le tableau ci-dessous fournit des indications supplémentaires.

Taux d'incorporation (mg chlorhydrate de chlortétracycline/kg de moulée)							
taux d'ingestion (kg)	poids corporel (kg)						
	5 kg	25 kg	50 kg	75 kg	100 kg	120 kg	250 kg
0,25	440	2200					
0,50	220	1100	2200	3300			
1,00		550	1100	1650	2200	2640	
1,50		367	733	1100	1467	1760	
2,00		275	550	825	1100	1320	
2,50			440	660	880	1056	
3,00			367	550	733	880	1833
4,00			275	413	550	660	1375

BOVINS DE BOUCHERIE, BOVINS EN TARISSEMENT ET VACHES LAITIÈRES NON EN LACTATION

0,22 mg/kg de poids vif par jour ou 70 mg par tête par jour :

Pour aider à prévenir le fourchet piétin chez le boeuf de boucherie et la vache laitière non en lactation. Distribuer sans interruption pendant la période où les animaux sont exposés à cette maladie.

VEAUX (Jusqu'à 136 kg)

0,0055% (55 mg/kg) d'aliment complet :

Pour aider à prévenir la diarrhée bactérienne chez les veaux pesant moins de 136 kg. Distribuer sans interruption pendant le début de la croissance.

VEAUX (Succédanés du lait)

0,0055% (55 mg/kg) du succédané du lait :

Pour aider à prévenir la diarrhée bactérienne chez les veaux. Distribuer sans interruption pendant la première partie de la croissance.

DINDES

0,0055% (55 mg/kg) d'aliment complet :

Indication 1)

Pour aider à prévenir l'hexamitiase des dindes. (Cette maladie n'est pas fréquente au Canada. Ce produit peut être utilisé dans les basses-cours où l'hexamitiase s'est déjà présentée). Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment aussi longtemps que les dindons sont censés être exposés à l'infection.

0,011% (110 mg/kg) d'aliment complet :

Indication 2)

Pour aider au traitement de l'hexamitiase des dindes. (Maladie peu fréquente au Canada). Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment dès l'apparition des symptômes et continuer le traitement jusqu'à quelques jours après la disparition des symptômes.

Indication 3)

Pour aider à prévenir la synovite et la sinusite infectieuse des dindes. Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment aussi longtemps que les dindes sont censées être exposées à l'infection.

0,022% (220 mg/kg) d'aliment complet :

Indication 4)

Pour aider au traitement de la synovite des dindes. Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment dès l'apparition des symptômes et continuer au moins deux semaines après leur disparition.

AGNEAUX

0,0022% (22 mg/kg) d'aliment complet :

Pour aider à diminuer les pertes dues à l'entéro-toxémie chez les agneaux engraisés en enclos. Distribuer sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant que les agneaux sont dans l'enclos d'engraissement.

Tableau de mélange pour la préparation des aliments.

CHLOR 100 (contient 220 mg d'activité de Chlorotétracycline HCl par kg)							
Pour avoir	22 mg/kg ¹ (g/tonne) ²	55 mg/kg (g/tonne)	110 mg/kg (g/tonne)	220 mg/kg (g/tonne)	440 mg/kg (g/tonne)	880 mg/kg (g/tonne)	1100 mg/kg (g/tonne)
Ajouter CHLOR 100	100 g	250 g	500 g	1 kg	2 kg	4 kg	5 kg

1. mg/kg = g/tonne

2. grammes par tonne métrique (1000 kg) d'aliment

Supplément pour bovins de boucherie

70 mg par tête par jour. Ajouter 320 g CHLOR 100 par tonne de supplément et servir 1 kg par tête par jour.

MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours pour les porcs et dindes, 5 jours pour les bovins et veaux, et 4 jours pour les agneaux après le dernier traitement avec ce médicament.
2. Ne pas administrer aux vaches laitières en lactation.
3. Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux.
4. Garder hors de la portée des enfants.

ENTREPOSAGE :

Conserver dans un endroit sec et frais en dessous de 30°C.

CONTENU NET 25 kg

FABRIQUÉ PAR **Bio Agri Mix LP**, CP 399, Mitchell, ON N0K 1N0

CONTIENT UN ANTIMICROBIEN

UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

FABRIQUÉ AU CANADA

Version: 9123-14 Jan 30/18

CPN: 1317008.3

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC



Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

SUPER CHLOR 250



Bio Agri Mix

PRÉMÉLANGE MÉDICAMENTÉ

DIN 00657220

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

ANTIBIOTIQUE

INGRÉDIENTS ACTIFS:

Chlorhydrate de chlorotétracycline	110 g par kg;
Sulfamethazine	110 g par kg;
Pénicilline G (sous forme de pénicilline G procaïne)	55 g par kg.

INDICATIONS et MODE D'EMPLOI:

Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.

Ajouter et mélanger parfaitement à la moulée pour fournir 1,0 kg de SUPER CHLOR 250 par tonne métrique (1000 kg) de moulée finie (complète).

1. Pour aider à prévenir l'entérite bactérienne (y compris la salmonellose porcine causée par *Salmonella choleraesuis*, et la dysenterie porcine) - servir comme seule nourriture durant la première partie de la période de croissance (jusqu'à 32 kg).
2. Pour aider à traiter l'entérite bactérienne (y compris la salmonellose porcine causée par *Salmonella choleraesuis*, et la dysenterie porcine) - servir de façon continue comme seule nourriture jusqu'à trois jours après disparition des symptômes.

NOTE: Dans les cas de traitement spécifique à une ou plusieurs allégations, l'étiquette doit mentionner: les porcs ayant perdu l'appétit doivent être traités individuellement.

MISES EN GARDE:

Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins dix jours après le dernier traitement avec ce médicament. Les pénicillines et les sulfamidés peuvent causer des réactions allergiques chez les individus sensibilisés. Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux. Garder hors de la portée des enfants.

ENTREPOSAGE:

Conserver dans un endroit sec et frais en dessous de 30°C.

Contenu net 25 kg

FABRIQUÉ PAR **Bio Agri Mix LP**, CP 399, Mitchell, ON N0K 1N0

CONTIENT UN ANTIMICROBIEN

UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

FABRIQUÉ AU CANADA

BAM Aug-09-17

CPN: 1317011.2

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC

PHIBRO SANTÉ ANIMALE CORPORATION

Distribué par Bio Agri Mix LP

65 CHALLENGER ROAD, RIDGEFIELD PARK, NJ, 07660

Téléphone: 201-329-7300

Commande par téléphone: 800-265-1763

Fax: 201-329-7037

Site Web: www.phibroah.com



Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

Neo-Terramycin® 50/50



Phibro

Prémélange de néomycine et d'oxytétracycline

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

ANTIBIOTIQUES

RÉSERVÉ À LA FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX

INGRÉDIENTS ACTIFS

Sulfate de néomycine, 110 g/kg

Oxytétracycline dihydrate équivalent à 110 g/kg de chlorhydrate d'oxytétracycline

INDICATIONS ET MODE D'EMPLOI

Pour réduire le développement de la résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité, utilisez ce médicament avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu. Le choix de ce médicament en tant qu'agent de traitement le plus approprié devrait être confirmé par l'expérience clinique et si possible par les résultats d'une culture bactérienne et d'un antibiogramme.

Indications	kg de Neo-Terramycin 50/50 par 1000 kg d'aliment complet	Dose chacun de néomycine et d'oxytétracycline et Directions d'alimentation
Pour aider au traitement de la diarrhée post-sevrage causée par <i>Escherichia coli</i> entérotoxigène chez les porcs.	4,54 *	22 mg/kg de poids corporel par jour. Administer sans interruption pendant 7 à 14 jours. Doit être bien mélangé aux aliments avant l'emploi. Ne pas servir non dilué.

*Si le porc pèse 45 kg, consomme 2 kg d'aliment complet par jour.

Remarque: En raison de la nature multifactorielle de la diarrhée post-sevrage, les facteurs de gestion, y compris le régime alimentaire, l'environnement, la vaccination et l'hygiène, doivent être pris en compte avec le traitement antimicrobien.

PRÉCAUTIONS

Les porcs symptomatiques qui ne consomment pas d'aliment doivent être traité individuellement.

MISE EN GARDE

- (1) Les porcs traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours après le dernier administration du médicament.
- (2) Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux.
- (3) Garder hors de la portée des enfants.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec et frais et à une température inférieure à 30°C.

Ne pas congeler. Garder le sac fermé après usage.

Neo-Terramycin est une marque de commerce déposée de Pfizer Inc., sous licence Phibro Animal Health Corporation.

Phibro Animal Health Corporation, Glenpointe Centre East, 3rd Fl, 300 Frank W. Burr Blvd, Ste 21, Teaneck, NJ 07666, USA

Importé et Distribué Par : Bio Agri Mix LP, P.O. Box 399, Mitchell, ON N0K 1N0

www.bioagrimix.com

DIN 02325098

Net		
25 kg	8861 013	101-9037-07B

CPN: 1537007.2

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC



Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

Bacitracin MD



Bio Agri Mix

(Prémélange de Bacitracine disalicylate de méthylène)

DIN 02408317

Pour usage vétérinaire seulement

Antibiotique

INGRÉDIENT ACTIF

Bacitracine disalicylate de méthylène équivalente à Bacitracine	110 g/kg
-----------------------------------------------------------------	----------

Pour la fabrication d'aliments complets pour poulets à griller, et truies primipares ou adultes gestantes et nourricières.

NE PAS SERVIR NON DILUÉ.

INDICATIONS et MODE DE PRÉPARATION

Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.

Le Bacitracin MD est un antibiotique sous forme de prémélange qui peut être utilisé pour les indications et dosages suivants :

- 1) Poulets à griller**, pour réduire la mortalité précoce par suite de diminution de la consommation alimentaire et de refroidissement.
Mélanger 1,0 kg du Bacitracin MD par 999,0 kg d'aliment complet, pour donner une concentration de bacitracine de 110 mg/kg. Servir jusqu'à l'âge d'une semaine.
- 2) Poulets à griller**, pour prévenir l'entérite nécrotique causée par *Clostridium perfringens* sensible à la bacitracine.
Mélanger 0,5 kg du Bacitracin MD par 999,5 kg d'aliment complet, pour donner une concentration de bacitracine de 55 mg/kg. Servir de façon continue jusqu'au poids du marché.
- 3) Truies primipares ou adultes gestantes et nourricières:** Pour prévenir chez les porcelets à la mamelle l'entérite à *Clostridium* causée par des espèces de *Clostridium* sensibles à la bacitracine. L'entérite à *Clostridium* chez les porcelets est peu fréquente au Canada.
Mélanger 2,5 kg du Bacitracin MD par 997,5 kg d'aliment complet, pour donner une concentration de bacitracine de 275 mg/kg. Servir de 2 1/2 semaines avant la mise bas jusqu'à trois semaines après la mise bas.

MISES EN GARDE

Un délai d'attente n'est pas requis pour quand les directives de l'étiquette sont suivies.

Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux.

Garder hors de la portée des enfants

PRÉCAUTION

Ne pas utiliser dans les aliments renfermant des agents liants, à l'exception d'Ameri-Bond 2x (lignosulfonate de calcium) et de Pel-Stik.

ENTREPOSAGE:

Entreposer à ou en dessous de 30°C dans un endroit sec. Protéger le prémélange contre l'humidité après ouvrir ce sac.

Net 25 kg

Bio Agri Mix LP, Boite Postale 399, Mitchell, ON N0K 1N0

CONTIENT UN ANTIMICROBIEN

UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

Rev. 9718- BAM Sep-20-17

CPN: 1317031.1

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC